

Charte d'engagement chèques Cadeaux LA FERTE-MACE

Entre :

Et :



LA FERTE-MACE

UCIA de La Ferté-Macé
11, rue de la Victoire
61600 LA FERTE-MACE

Tél : 02.33.37.10.97
ucia.lafertemace@orange.fr

Raison sociale :

Nom de l'enseigne :

Adresse complète :

Représenté par :

N° de téléphone :

Adresse mail :

ARTICLE 1 : OBJET

L'Union Commerciale propose des chèques cadeaux utilisables chez les commerçants et artisans Fertois et activités de loisirs

Ces chèques sont vendus aux comités d'entreprise, gérants et directeurs de sociétés locales (qui sous certaines conditions peuvent être offerts aux salariés) ainsi qu'aux particuliers

L'objectif est d'offrir aux détenteurs de chèques cadeaux la possibilité de les utiliser à LA FERTE-MACE tout en disposant d'un large choix de produits et de commerces.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'UNION COMMERCIALE

L'Union Commerciale s'engage à :

- Rembourser les chèques cadeaux aux commerçants sous un délai de 3 semaines à réception des relevés vérifiés et validés
- Communiquer aux possesseurs des chèques une liste des commerçants les acceptant et à tenir celle-ci à jour
- Faire la promotion du chèque cadeau
- Prélever une commission de 5 % chez les commerçants adhérents et 8 % chez les commerçants non adhérents à l'Association

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU COMMERCANT

Le commerçant s'engage à :

- Accepter les chèques cadeaux jusqu'à la fin de leur validité (le commerçant n'est pas tenu d'accepter les chèques-cadeaux pendant les soldes)
- Renvoyer les chèques cadeaux dépensés à l'Union Commerciale au moyen du bordereau de remise de chèques, et ce avant la date de validité du chèque
- Vérifier la date de validité et l'authenticité des chèques cadeaux

**Contact : pour tout renseignement, contactez l'UCIA de LA FERTE-MACE
au 02.33.37.10.97 ou par mail : ucia.lafertemace@orange.fr**

Fait à La Ferté-Macé,

L'enseigne
Signature et tampon commercial

L'Union Commerciale
Signature et tampon